

Mesdames et Messieurs, Chers collègues,

Notre territoire est depuis le jeudi 26 septembre dernier impacté par le grave incendie de l'entreprise Lubrizol. En concertation avec l'ensemble des Présidents de groupe du Conseil municipal, nous avons souhaité que la séquence habituelle relative à nos motions laisse place à un échange consacré à cette catastrophe.

Permettez-moi tout d'abord d'adresser en notre nom à tous des remerciements aux agents de la Ville pour leur implication et leur sens du service public dans ces circonstances particulières.

Je souhaite ensuite rendre à nouveau un hommage solennel aux sapeurs-pompiers mobilisés sur le site de l'incendie. Leur courage et leur professionnalisme impose le respect et notre infinie reconnaissance. Je proposerai au SDIS de Seine-Maritime de recevoir prochainement en ces murs les pompiers afin les remercier officiellement. Je pense également à tous les fonctionnaires, de l'Etat et des collectivités, qui se sont mobilisés dans un contexte tout aussi difficile pour eux. Je n'oublie pas les salariés de l'entreprise, qui pour une grande part ont été mobilisés dès le début de l'incendie. Ce sont pour la plupart des Rouennais ou des habitants des communes les plus proches. Leur situation est aujourd'hui inquiétante.

Je tiens enfin à terminer ce préambule en m'adressant à toutes les Rouennaises et Rouennais, et plus globalement aux habitants de la métropole et du département. Après le choc de l'incendie, c'est l'inquiétude, la peur et parfois la colère que ressentent nos concitoyens. Beaucoup de questions sont posées à l'autorité publique et à l'entreprise responsables, c'est-à-dire l'Etat et Lubrizol, et les réponses ont tardé ou tardent encore à arriver :

Quelles sont les circonstances et origines de l'incendie ?

Quels sont les produits qui ont brûlé ?

Qu'avons-nous respiré pendant l'incendie et ensuite ?

Quelles conséquences sur la santé et sur l'environnement ?

Comment faire en cas de dommage matériel pour être indemnisé ?

L'ampleur de cette catastrophe est sans précédent en France depuis AZF à Toulouse en 2001. Ce n'est pas un incident local, c'est une catastrophe nationale et même européenne. Nous devons collectivement, malgré ce contexte anxiogène, garder la tête froide et agir pour que la lumière soit faite sur toutes ces questions légitimes. Les élus locaux que nous sommes sont avant tout des citoyens et des habitants de ce territoire. Nous comprenons et partageons les inquiétudes et l'impatience à obtenir des réponses concrètes.

Compte tenu de la liste des produits présents sur le site, il paraît avéré que le panache de fumées comprenait probablement des molécules toxiques. Des résidus et des suies sont retombés, notamment sous l'effet des pluies, sur certains secteurs de notre territoire. Depuis l'incendie, au gré des vents, nous subissons des odeurs nauséabondes, irritantes, parfois très incommodantes.

J'ai demandé au préfet et à Lubrizol de préciser et de rendre publiques les modalités et le calendrier précis de ces opérations.

Avec l'équipe municipale et de nombreux autres élus locaux, nous avons d'ores et déjà interpellé le Préfet et le gouvernement sur plusieurs autres points importants ces derniers jours.

- Lors de l'audition des services de l'Etat lundi dernier, j'ai ainsi interrogé le préfet notamment :

- sur l'origine de l'incendie et les premiers résultats de l'enquête

- sur la publication de la liste des produits qui ont brûlé
- sur la nécessité d'effectuer des études et des analyses dans le temps afin d'identifier précisément ce qui a pu se retrouver dans l'air, les sols, les cours d'eau ;
- Dans un courrier signé par plus d'une centaine d'élus locaux, nous avons demandé au Premier Ministre d'engager son gouvernement sur l'absolue nécessité d'une transparence totale concernant l'incendie et ses conséquences, mais aussi sur la reconnaissance d'état de catastrophe technologique afin d'ouvrir aux particuliers les droits à prise en charge des frais qu'ils auraient eu à engager.
- Au nom de la métropole, j'ai de nouveau saisi le préfet vendredi afin de connaître les éléments de calendrier pour la mise en œuvre du suivi épidémiologique des personnes exposées ou s'étant signalées aux urgences. J'ai réitéré ma demande de saisir l'Institut national pour la Santé et la Recherche Médicale afin d'analyser scientifiquement les conséquences de cette catastrophe industrielle. J'ai également relayé la demande de nombreux élus que soit mis en œuvre l'article L 161- 1 du code de l'environnement permettant d'engager les mesures de nettoyage, de protection et de restauration des milieux naturels à la charge de l'entreprise, et ce en vertu du principe pollueur-payeur.
- Afin de faire le point sur les impacts économiques, et sur l'attractivité de notre métropole, je réunirai dans les prochains jours les présidents de la chambre de commerce, de la chambre des métiers et de l'artisanat, de l'office du commerce et de l'artisanat de Rouen, et de la chambre d'agriculture. Nous nous appuierons autant que de besoin sur les ressources de l'Office de Tourisme et de l'agence d'attractivité Rouen Normandy Invest.

D'autres actions me paraissent indispensables à mener rapidement telles que la réalisation, à l'initiative de l'Etat, d'un audit de la situation sécuritaire de l'ensemble des sites Seveso de la métropole, le renforcement des moyens d'ATMO Normandie pour acquérir des matériels spécialisés et mener des analyses poussées en toute indépendance.

Plus globalement, la catastrophe Lubrizol doit nous amener à repenser collectivement le développement durable de la vallée de la Seine, tout particulièrement sur Rouen et les communes de notre métropole. Après la gestion de crise, le temps de la réflexion et des débats viendra très rapidement.

Je terminerai mon propos en indiquant que face aux préjudices subis, la Ville a décidé de porter plainte contre X dans les prochains jours. La métropole fera de même et proposera la mise en place d'une plateforme afin de réunir les collectivités, et les associations qui souhaiteraient mener des actions juridiques suite à ce sinistre. Nombre d'élus locaux ont signalé l'absence ou le retard d'information de la part des différents services de l'Etat. Il nous faudra donc réfléchir à une procédure d'information et de relai de l'information à l'échelle métropolitaine, en complément de ce qui relève de l'Etat.

Comme Toulouse après AZF, Rouen saura rebondir. Comme nous en avons convenu, je vais désormais donner la parole à chaque groupe qui pourra s'exprimer 5 minutes. Je donnerai aussi la parole durant une vingtaine de minutes aux personnes présentes ce soir qui souhaiteraient s'exprimer, à raison de 2 à 3 minutes chacune. Les groupes pourront ensuite reprendre la parole pour 5 minutes chacun. A l'issue de ces échanges, le conseil municipal débutera l'examen des délibérations prévues à l'ordre du jour.

Je vous remercie de votre attention.